

Réseau Passerelles

Tous types de handicap



Public concerné

- › Familles avec au moins un enfant en situation de handicap (3 ans jusqu'à 20 ans) qui souhaitent partir en vacances et bénéficier d'un répit

Chaque été, depuis 2010, le Réseau Passerelles organise des Séjours Familiaux de Répit, combinant une offre de logements adaptés aux besoins des familles et un dispositif d'accueil et de prise en charge de leur enfant, par une équipe professionnelle, sur leur lieu de séjour, pour vivre un vrai moment de vacances et de répit en famille



ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MENÉES

- › Un séjour par an
- › Proposition de destinations touristiques attrayantes en France au sein de campings ou villages de vacances ordinaires : logements adaptés aux besoins de l'enfant en situation de handicap et mise à disposition de matériel médical si nécessaire
- › L'enfant peut être confié à une équipe professionnelle au sein du club enfant Passerelle tous les jours du lundi au vendredi jusqu'à 35 heures par semaine, ou à un professionnel voire 2 dédié à l'enfant en situation de handicap, pour un accompagnement renforcé (sur quelques destinations)

- Séjours à la carte : la famille choisit et réserve son lieu de vacances partout en France (gîtes, location...) : le Réseau Passerelles se charge de trouver un intervenant pour prendre en charge l'enfant en situation de handicap sur le lieu du séjour, dans la limite de l'enveloppe allouée avec le partenaire identifié le cas échéant (et pouvant être complétée par la PCH ou les fonds propres de la famille)

ACTIVITÉS MENÉES AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION ET/OU L'AGGLOMERATION :



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- 7 salariés à l'année complétés par des saisonniers durant les vacances
- 3 professionnels sur chaque destination dont 1 responsable avec une formation spécifique dans le champ du médico-social
- Les professionnels doivent tous avoir eu au moins une expérience professionnelle auprès d'enfants en situation de handicap



CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE

- Pas de limitation géographique



PRÉREQUIS POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT / D'UNE PRISE EN CHARGE

- Être bénéficiaire de l'AEEH, puis compléter un formulaire de contact, et ensuite une pré-demande de séjour complète



CAPACITÉ D'ACCUEIL

- 4 familles maximum par semaine sur chaque destination



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- › Rendez-vous téléphoniques, visioconférences, échanges écrits, orientation vers des travailleurs sociaux pour un accompagnement en appui si nécessaire



PRISE EN CHARGE GRATUITE / PAYANTE

- › Les familles n'ont pas de **surcoût lié à la prise en charge de leur enfant en situation de handicap sur leur lieu de séjour à 97% en 2023**, grâce à un large réseau de partenaires conventionnés avec le Réseau Passerelles.
- › Préfinancement par la CAF : le Réseau Passerelles dispose de conventions de préfinancement avec 33 Caisses d'Allocations Familiales pour assurer le financement de la prise en charge de l'enfant en situation de handicap sur le lieu du séjour. La **CAF du Var est partenaire du Réseau Passerelle**, le montant du préfinancement est donc déduit automatiquement de la facture, au moment de la réservation.
- › Préfinancement par des Groupe de Protection Sociale : 5 Groupes de Protection Sociale (Klésia, AG2R La Mondiale, Malakoff Humanis, AGRICA, Audiens) sont également partenaires du Réseau Passerelles et assurent le financement ou le co-financement de la prise en charge de l'enfant en situation de handicap, sur le lieu du séjour. La participation de la caisse est déduite du forfait accueil handicap, au moment de la réservation.
- › Les familles financent intégralement le coût lié à l'hébergement. Cependant, ils peuvent éventuellement bénéficier d'aides financières en fonction de leur situation : aide VACAF pour l'hébergement : Le Réseau Passerelles bénéficie d'un agrément VACAF sur la quasi-totalité de ses destinations de séjours familiaux. Si vous êtes éligible à une aide VACAF, cette aide est déduite de votre facture lors de la réservation.



ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

- › 14 rue de la Beaune, 93100 Montreuil

ADRESSE DE L'ANTENNE LOCALE

-



PERSONNE À CONTACTER

- › Tel : 02 22 66 97 90
- › Mail : contact@reseau-passarelles.org
- › Site web : www.reseau-passarelles.org



ACCUEIL ET PERMANENCES (JOURS ET HORAIRES)

- › 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7



SOUTIENS FINANCIERS EXISTANTS (DÉPARTEMENT, RÉGION, ENTREPRISES, COMMUNES)

- › CAF, CNAF, ANCV, caisse des dépôts, Groupe AGRICA, Klésia, AG2R La Mondiale, Malakoff Humanis



PARTENAIRES SOCIAUX

- › CAF, CNAF, ANCV, Groupe AGRICA, Klésia, AG2R La Mondiale, Malakoff Humanis, campings, familles d'enfants en situation de handicap, personnes morales ou physiques adhérentes du Mouvement National Grandir Ensemble